



calcul indemnité licenciement economique

Par **gilles07**, le **25/12/2008** à **22:47**

bonjour, je suis nouveau sur ce forum et je vais bientôt arriver, fin février normalement, à mon licenciement (102 emplois sur 108) dans une entreprise textile de l'ardèche à Guilhaud-Granges (pres de valence) et je voudrais savoir le montant de mon indemnité de licenciement sachant que j'ai 27 ans et 10 mois d'ancienneté dans l'entreprise, sachant aussi que mon salaire brut est de 2314 euros par mois.

au boulot on entend toutes sortes de calcul et je ne sais plus quel est la réalité dans tout ça, si vous pouviez m'éclairer au moins pour avoir une idée.

je voudrais savoir la méthode exacte du calcul de l'indemnité!

je ne sais si le fait d'être dans la convention textile cuirs et peaux intervient dans un calcul différent?

si vous pouviez m'aider ce serait sympa

merci et bonnes fêtes de fin d'année

Par **carry**, le **26/12/2008** à **18:01**

bonsoir,

l'indemnité est égale à 1/5 par mois et 2/5 au-delà de 10 ans calculée sur la moyenne des 12 derniers mois ou 3 derniers mois si plus avantageux.

donc pour 27 ans et 10 mois 18.383 euros....

à voir dans convention collective si indemnités plus avantageuse !